

## **Politique d'annulation et d'assiduité aux formations**

Pour les professionnels en développement économique  
œuvrant dans les MRC (ou l'équivalent\*) fiduciaires d'un FLS  
et à leurs organismes délégataires, s'il y a lieu

\* Le terme « équivalent » désigne les 14 villes et agglomérations exerçant la compétence de développement local et régional ainsi que le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et l'Administration régionale Kativik.

## **Période d'inscription**

La période d'inscription à une formation débute minimalement six (6) semaines avant la tenue de celle-ci et dure au moins 4 semaines. Il est possible de s'inscrire en utilisant le formulaire d'inscription disponible sur notre site internet. Aucune inscription par téléphone ou par courriel ne sera acceptée.

Le nombre de participants maximum à nos formations est généralement de 20. Si le nombre d'inscriptions reçu est supérieur à 20, les personnes seront mises sur une liste d'attente et seront avisées par courriel si une place se libère. Vingt-quatre heures sont laissées à la personne avisée pour se prévaloir de son droit. Dépassé ce délai, la place se libère à nouveau et est offerte à la personne suivante sur la liste.

Une confirmation d'inscription automatisée sera envoyée par courriel à tous les participants dès la réception du formulaire.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine 1	Période d'inscription				
Semaine 2	Période d'inscription				
Semaine 3	Période d'inscription				
Semaine 4	Période d'inscription				(1)
Semaine 5	(2)			(3)	
Semaine 6					
Semaine 7	Semaine de la formation				

*Note : Le terme « MRC » comprend également tous les territoires équivalents.*

- (1) : Date limite d'inscription.
- (2) : Confirmation envoyée par courriel.
- (3) : Date limite pour annuler sans pénalité.

## **Politique d'annulation et d'assiduité**

Si vous ne pouvez être présent à la formation à laquelle vous êtes inscrit, il est de votre responsabilité de nous faire parvenir un avis par courriel avant la date limite d'annulation, soit au plus tard 12 jours précédant l'événement à 16 h.

Toute annulation reçue après cette date entraîne automatiquement une pénalité de **100 \$**.

La plupart de nos formations sont d'une durée de 2 jours. Il n'est pas possible de s'inscrire à une seule journée ou demi-journée. Les participants s'engagent donc à être présents pour la formation entière. Toute absence à une formation sans préavis entraînera automatiquement

une pénalité de **50 \$** par demi-journée, soit un maximum de **200 \$** pour une formation de deux jours.

### **Confirmation ou annulation de l'événement**

Une confirmation mentionnant les dates, heures et lieux de la formation vous sera adressée par courriel 14 jours avant l'événement.

Si le nombre d'inscriptions reçues est insuffisant, une session pourrait être reportée ou annulée. Fonds locaux de solidarité FTQ communiquera alors avec les participants concernés par courriel.